Victoire Ingabire Umuhoza est née au Rwanda en 1968, est économiste, mère de 3 enfants et grand-mère de 3 petits-enfants. Elle a fondé et dirigé le parti d'opposition à la dictature de son pays d'origine, les Forces démocratiques unifiées (FDU-Inkingi) depuis 2006 jusqu'en novembre 2019 quand elle a créé un nouveau parti politique – DALFA-Umurinzi, parti actif seulement au Rwanda. La violence dans la région des Grands Lacs africains a retardé son retour au Rwanda, elle est restée exilée aux Pays-Bas de 1994 à 2010.

Son courage et ses préoccupations l'ont amenée à créer diverses organisations pour la promotion des droits humains et des femmes. Elle a été membre fondatrice de diverses initiatives de la société civile aux Pays-Bas comme

- l'ONG CODAC (dont l'objectif est de soutenir moralement, légalement et matériellement les personnes exilées de la région des Grands Lacs et de créer des espaces de coexistence et de relation par le sport et la culture);
- l'ONG URAHO (qui rassemble des femmes rwandaises vivant aux Pays-Bas et qui les aide à s'intégrer dans leur nouvel environnement, elle s'occupe des orphelins et apporte un appui aux demandeurs d'asile dans leurs procédures d'asile);
- la Fondation PROJUSTITIA RWANDA (qui lutte pour la justice pour toutes les victimes de la tragédie rwandaise);
- HARAMBE (plateforme des associations de femmes africaines engagées dans la promotion et le développement aux Pays-Bas)...
- De plus, elle était membre du conseil d'administration de ZWALU (plateforme des associations de femmes luttant pour leur émancipation).

Parmi les actions marquantes, la conférence d'Amsterdam (2004) qui a réuni toutes les organisations politiques et toutes les structures représentatives de la société civile dans la région des Grands Lacs africains doit être soulignée. Dans le même esprit, en 2005, elle a organisé et appuyé une série de réunions entre des organisations de la société civile rwandaise et des organisations d'opposition pour concevoir un front commun contre le système en place au Rwanda. Elle a participé au Dialogue Inter-Rwandais (DIR) qui a enregistré plus de dix éditions, tenues dans des endroits comme El Masnou (Barcelone), Palma de Mallorca, Amsterdam (Pays-Bas), Washington (USA) ou Kinshasa (RD Congo). Elle a activement participé à l'édition de Barcelone, animée par le Centre Aequitas pour la médiation et la résolution pacifique des conflits, sous les auspices d'Adolfo Pérez-Esquivel, prix Nobel de la Paix. Elle a promu et participé à l'édition féminine tenue à El Masnou (2008) ainsi qu'à celle tenue à Mallorca (2009). Victoire Ingabire Umuhoza revendique le rôle des femmes dans les processus de paix et de réconciliation pour guérir les séquelles du génocide rwandais.

Le 16 janvier 2010, Victoire Ingabire Umuhoza est retournée au Rwanda pour se présenter aux élections présidentielles d'août 2010. À son arrivée, elle a demandé que toutes les victimes de la tragédie rwandaise soient reconnues comme telles et que tous les auteurs des crimes soient traduits en justice, quelle que soit leur origine ethnique. Le gouvernement de Kigali l'a accusée de trahison et de négation du génocide et l'a emprisonnée, en octobre 2010. Après un procès entaché des multiples irrégularités relevées et condamnées par Human Rights Watch et la Commission européenne – Victoire Ingabire Umuhoza a été condamnée à 8 ans de prison. Mme Ingabire, ayant fait appel de ce jugement, la Cour Suprême rwandaise a porté la sentence à 15 ans de prison. A l'issue de cette condamnation, Victoire Ingabire Umuhoza a traduit le gouvernement

rwandais devant la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP). Cette dernière a reconnu, en novembre 2017, que Victoire Ingabire Umuhoza n'avait pas bénéficié d'un procès équitable au Rwanda et a demandé au gouvernement rwandais de la libérer et de réparer les dommages causés à sa personne dans un délai de 6 mois à compter de la date du jugement. La Cour a jugé qu'Ingabire n'avait ni nié ni minimisé le génocide et que ses critiques à l'égard du gouvernement auraient dû être autorisées en vertu de la liberté d'expression. Le président Paul Kagame lui a accordé une grâce présidentielle le 14 septembre 2018 mais n'a pris aucune mesure de réparation.

Pendant les premiers mois de sa détention à Kigali, Victoire Ingabire Umuhoza a écrit un livre « Entre les quatre murs 1930 » qui relate son retour au Rwanda, son procès et son emprisonnement, ainsi que ses pensées sur ses condamnations [1930 était jusqu'il y a peu le nom donné à la prison centrale de Kigali, située à Muhima. Cette prison a été fermée et délocalisée à Mageragere. Quand elle a été libérée, Victoire Ingabire Umuhoza avait été transférée à Mageragere]. En prison, Victoire Ingabire Umuhoza a même adopté une petite fille, Cynthia, qui était emprisonnée avec sa mère. Aux dernières nouvelles, Cynthia se porte bien et Victoire continue de subvenir à ses besoins.

Victoire Ingabire, surnommée la "Mandela rwandaise", n'est pas autorisée à assister aux élections et son parti d'opposition n'est pas reconnu. L'actuel président a modifié la constitution qui lui permettra de rester au pouvoir jusqu'en 2034.

Prix et distinctions reçus par Victoire Ingabire Umuhoza :

- 2011, le RifDP a créé le Prix « Victoire Ingabire Umuhoza pour la Démocratie et la Paix ». Ce prix – dont elle porte le nom - incarne le courage de Victoire Ingabire Umuhoza dans sa démarche pacifique et démocratique de résolution de conflits et est décerné à toute personne qui se distingue par une même démarche, pour la Région des Grands Lacs Africains;
- 2012, elle a été nominée au Prix Sakharov du Parlement Européen pour la liberté de la pensée ;
- 2019, elle a reçu le Prix des Droits de l'Homme de l'APDHE « Associacion Pro Derechos Humanos de Espana ».